

Étapes principales pour la mise en œuvre des SMPE 2019

<p>Évaluer et contextualiser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et s'appuyer sur les travaux précédents pour déployer les SMPE dans votre contexte - Rendre le contenu des standards approprié et utile au contexte 	<p>Sensibiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'adhésion des acteurs clés à l'application des SMPE - Obtenir le soutien du gouvernement et des acteurs humanitaires pour promouvoir et mettre en œuvre les SMPE 	<p>Renforcer les capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les acteurs internationaux et nationaux dans l'adoption de nouvelles approches dans les SMPE 2019 	<p>Institutionnaliser et contrôler l'application</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité, la prévisibilité et la redevabilité de la protection de l'enfance et des approches intégrées et multi-sectorielles de l'action humanitaire
<p>Actions clés</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Remplir la liste de contrôle d'évaluation au sein de votre agence ou en tant que groupe de coordination inter-agences ✓ Organiser un atelier national de contextualisation ou utiliser la liste de contrôle de contextualisation pour tirer parti des travaux précédents ✓ Veiller à ce que les acteurs nationaux et locaux jouent un rôle de premier plan dans le processus ✓ Identifier des opportunités de collaboration avec d'autres secteurs / clusters, partenaires gouvernementaux et acteurs du développement 	<p>Actions clés</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Traduire les SMPE et/ ou la version résumée des SMPE dans les langues locales si nécessaire ✓ Organiser un événement de lancement, des briefings ciblés ou un webinaire aux niveaux national et infranational ✓ Cibles clés : agences humanitaires, acteurs gouvernementaux, autres groupes sectoriels / groupes de coordination et hauts responsables humanitaires ✓ Résultat : un plan de suivi des étapes principales de la mise en œuvre des SMPE ✓ La sensibilisation peut avoir lieu simultanément avec d'autres étapes 	<p>Actions clés</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Donner la priorité aux événements de renforcement des capacités sur les nouveaux standards et approches qui répondent aux besoins contextuels ✓ Utiliser les kits de formation suivants pour soutenir le renforcement des capacités en personne ou en ligne : <ul style="list-style-type: none"> • Kit de formation des intervenants de première ligne • Kit de formation en face à face • Cours en ligne SMPE ✓ Inclure le personnel d'autres secteurs et groupes dans les formations clés ✓ Assurer la participation égale des acteurs nationaux et locaux ✓ Mettre à jour les plans de renforcement des capacités en fonction des besoins identifiés dans les standards 	<p>Actions clés</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Revoir les plans d'intervention inter-agences ainsi que les plans stratégiques et les plans de travail de protection de l'enfance spécifiques à chaque agence pour refléter les actions clés, les indicateurs et les notes de standards contextualisés ✓ Utiliser les standards pour plaider et recueillir des fonds pour la protection de l'enfance dans le contexte ✓ Organiser des formations nationales et infranationales sur les standards contextualisés pour tous les acteurs de la protection de l'enfance, en particulier les acteurs nationaux et locaux ✓ Utiliser les indicateurs contextualisés dans les plans de suivi et d'évaluation inter-agences et spécifiques à chaque agence

